

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE GWER HALOU situé sur la commune de CALLAC.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Ananas 6Unité(s) (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Banane 8Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Betterave (betterave rouge poche de 2 kg) 4Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Carotte certifié Bio ou équivalent 12Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Concombre 8Unité(s) (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Fruit à pépins (clémentines) 10Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Fruit à pépins (orange) 5Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Fruit à pépins (25 pamplemousses) 5Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Poire (conférence) 7Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Poivron (1 kg de rouge + 1 kg de vert) 2Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Pomme (golden) 10Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Pomme de terre (charmeuse) 25Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison
- Produit n°13 Salade (batavias) 12Unité(s) (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le :

06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison

• Produit n°14 Tomate 6Kg (réponse le 22/12/2024 au plus tard) – Livraison le : 06/01/2025 - 15 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison entre 7 h 30 et 11h.

Date limite de remise des offres :

22/12/2024, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- respect de l'environnement (le moins de co2 possible) – 40%
- Prix (en cohérence avec le cours du marché) – 35%
- Services proposés (condition de livraison) (respect des horaires) – 25%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE GWER HALOU
- Estelle DUFAYET
- 16 RUE ANATOLE LE BRAZ
- 22160 CALLAC
- Responsable des achats : Jean-Yves PRIGENT
- Téléphone :
- Courriel : jeanyves.prigent@cotesdarmor.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :
Rennes

